

2023-13

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20230331-2023_13-DE
Reçu le 03/04/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2023**
Convocation le 24 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Était absent : Guillaume BACCON

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

COMPLÉMENT 2 : ATTRIBUTION SUBVENTIONS SUR LE BUDGET 2023

Monsieur le Maire rappelle que lors des deux derniers conseils municipaux ont été votées les attributions des subventions sur le budget 2023 pour un montant total de 5 510€. Il convient aujourd'hui de procéder à un complément.

Le conseil municipal vote le complément des subventions accordées ligne par ligne, comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS PROPOSÉS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Chambre des métiers et de l'artisanat du Lot	160€	10	0	0

Soit un montant provisoire de subventions accordé aux associations au titre du budget 2023 de 5 670€ (délibérations n°2023-03 et 2023-08 comprises).

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 31 mars 2023
Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, le jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 03/04/2023
Le Maire, Raoul Debar

